

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

POUR PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ET POUR CONTENIR LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Avril 2023

N°11



MAD & MOSELLE

Le magazine de la Communauté de Communes Mad & Moselle



“LES LOCAUX”

ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

Un projet de territoire pour construire un avenir durable commun
page 4

Pour réduire encore nos poubelles, collecte des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024
page 6



SOMMAIRE

Développement durable

Le projet de territoire	4
Sobriété énergétique et numérique ..	5
Les biodéchets	6
Mobilités.....	7
Amélioration de l'habitat	8

Enfance - Jeunesse

Les accueils de loisirs	9
-------------------------------	---

Services à la population

France services	10
Espace de travail collaboratif	12

Culture

Lecture publique	13
La médiathèque intercommunale	15

Mad & Moselle - Avril 2023 - n° 11 - gratuit
 Tirage : 9 400 exemplaires
 Dépôt légal : juin 2017 - ISSN / 2555-4077
 Responsable de la publication : Gilles Soulier
 Rédaction : Mad & Moselle
 Création graphique : Mad & Moselle - J. Demange
 Impression : Prim Service

Retrouvez-nous sur
www.cc-madetmoselle.fr

et sur   



Pour ne manquer aucune actualité vous pouvez vous abonner à notre lettre d'info sur notre site Internet.

EDITO

*Face aux défis, des réponses solidaires...*

Changement climatique, transitions écologique et énergétique, démographie en baisse, vieillissement de notre population, autant de situations qui interrogent notre capacité à relever ces défis qui impactent directement notre vie quotidienne et notre capacité à accueillir de nouveaux habitants dans nos communes. L'action communale se développe certes au plus près des habitants, mais peine à répondre seule à l'ensemble de ces nouveaux défis qui nécessitent la mise en œuvre d'importants moyens financiers et humains. Seuls les liens puissants de solidarité intercommunale sont à même d'apporter des solutions adaptées et durables. Ces politiques intercommunales définies et élaborées par les élus communautaires avec l'appui des services et en concertation avec l'ensemble des élus communaux et du public invité à s'exprimer au travers de réunions et de questionnaires, constituent la feuille de route de la communauté de communes pour le mandat et au-delà.

Notre projet de territoire, clairement orienté vers le développement durable, vise à développer un territoire économiquement viable, socialement équitable et écologiquement responsable. Sa mise en œuvre doit nous permettre d'apporter des réponses concrètes aux enjeux de notre vie quotidienne, aux défis d'un développement soutenable et équitable de notre territoire, aux adaptations et mutations nécessaires pour appréhender le monde de demain. La force intrinsèque de ce projet est contenue dans les politiques publiques qu'il porte, mais cette force pourra en être décuplée par l'engagement de tous les acteurs du territoire pour en faire un outil de solidarité, de progrès pour tous, de confiance dans l'avenir de nos communes et de la coopération intercommunale.

Gilles Soulier
 Président de Mad & Moselle

EN BREF

UNE HAUSSE DE LA FISCALITÉ ET DES TARIFS INTERCOMMUNAUX EN 2023

■ TARIFS

Afin de maintenir un haut niveau de services dans un cadre financier restreint, et du fait de l'inflation et de la hausse de l'énergie, Mad et Moselle a décidé d'augmenter l'ensemble de ses tarifs à hauteur du niveau d'inflation. Néanmoins, il a été décidé de maintenir une politique tarifaire sociale notamment dans la politique de repas à 1€ grâce au soutien de l'Etat, protégeant ainsi les foyers les plus modestes.

■ FISCALITÉ

Suite au retrait de la Commune de Lorry-Mardigny, la CCM&M subira une perte de recettes fiscales substantielles. Pour maintenir le niveau d'investissement et l'ensemble des actions déjà entreprises, il a été décidé de faire évoluer la fiscalité de la manière suivante :

- Contribution Foncière des Entreprises : de 20.80 % à 21.08 %,
- Foncier bâti : de 1.88 % à 2.02 %,
- Foncier non bâti : de 1.32 % à 1.42 %.
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : de 9.29 % à 9.99 %.

FACTURES ORDURES MÉNAGÈRES

Suite à la mise en place des prélèvements automatiques des factures d'ordures ménagères, vous êtes nombreux à continuer le paiement par chèque malgré votre adhésion à ce mode de règlement. Afin d'éviter un double paiement, nous vous invitons à vérifier sur votre avis des sommes à payer si le montant sera prélevé. Pour cela, vous pouvez vous référer à l'indication "prélevé le..." sur votre talon de paiement ou sur le total de votre tableau détaillé. Si aucune de ces deux mentions n'apparaît, vous pouvez alors régler votre avis des sommes à payer selon les autres modalités proposées au verso.

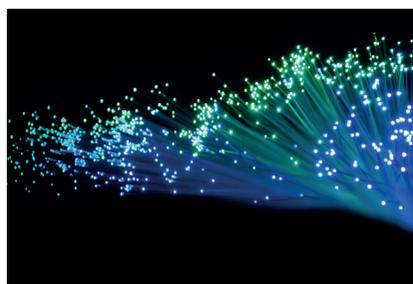
MAD & MOSELLE EST UNE NOUVELLE FOIS RÉCOMPENSÉE PAR UN TERRITORIA D'OR



Mad & Moselle et ses partenaires ont été primés pour leurs études visant une "sobriété foncière". Et si l'urgence climatique nous conduisait dès maintenant à repenser notre manière d'aménager notre territoire ? C'est le défi que se donne Mad & Moselle pour les prochaines décennies, avec une politique d'aménagement visant une sobriété foncière en milieu périurbain et rural. Cet objectif nécessite de revoir

entièrement les modèles d'aménagement actuels en tenant compte de l'importance des fonctionnalités de nos "sols". Dérèglement climatique, déclin de la biodiversité, perturbation du cycle de l'eau, hausse de la vulnérabilité des territoires face aux inondations... sont autant de conséquences qu'induit, notamment, une artificialisation des sols déraisonnée.

FIN DE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT



Mad et Moselle est fière d'annoncer la fin du déploiement de la fibre optique sur son territoire. Cette technologie à haut débit a été déployée grâce à deux acteurs majeurs, Moselle Fibre sur la partie Mosellane et Losange Fibre sur la partie Meurthe-et-Mosellane. Le déploiement de la fibre optique a été rendu possible grâce à un investissement de 1,7 million d'euros de la collectivité. Les pre-

mières communes éligibles à la fibre ont été annoncées en 2018 pour la partie 54, tandis que le déploiement dans le département de la Moselle s'est finalisé cette même année. Losange Fibre a finalisé le déploiement du réseau sur la Meurthe-et-Moselle, avec le raccordement des dernières communes du territoire, notamment Bayonville-Sur-Mad, Onville, Vandelainville, Villecey-Sur-Mad et Waville sur le dernier trimestre 2022. Ainsi s'achève le déploiement de 7880 prises haut-débit sur l'ensemble de Mad et Moselle. Cette avancée technologique permettra aux habitants et entreprises de Mad et Moselle de profiter d'un accès rapide et fiable à internet, avec des débits bien supérieurs à ceux de l'ADSL.

**Vous souhaitez un encart publicitaire,
n'hésitez pas à nous contacter ! 03 83 81 91 69 - demange@cc-madetmoselle.fr**

LE PROJET DE TERRITOIRE CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE COMMUN



Après une vaste concertation auprès des habitants, des élus locaux et des acteurs du territoire, le 15 décembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Mad & Moselle a adopté son **Projet de Territoire**, véritable feuille de route pour la collectivité avec des orientations et des priorités claires pour les années à venir, en complémentarité avec l'action des communes.

4 grandes orientations

Ce projet de territoire, clairement orienté vers le développement durable, s'articule autour de 4 axes principaux :

- Pour un territoire socialement équitable.
- Pour un territoire écologiquement responsable.
- Pour un territoire économiquement viable.
- Améliorer la qualité des services publics locaux par l'amélioration et le développement de la mutualisation des services.

Il a été défini en concertation avec les habitants et les élus du territoire, notamment dans le cadre de La Tournée "Rendez-vous avec notre territoire" et par le croisement de démarches en cours : définition du Plan Climat Air Energie Territorial, du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre du PLUi, plans déjà validés et en cours de mise en œuvre (plan

La tournée
Mad & Moselle Rendez-vous avec notre territoire
Chapitre 3 - Imaginons notre futur

ABBAY le 22 septembre À l'échappée des paysages

MADONVILLE le 14 septembre Transmissions vers le futur

COUVREIL le 9 octobre Nouveaux chemins mobilisés

BEAUMONT le 7 octobre Au cœur de nos villages

À VOUS LA PAROLE! le 27 octobre

LEHAUCOURT le 27 octobre Au cœur de nos villages

Bâtisse patrimoniale à restaurer - 19000
Spectacle public par Les Impromptus - 14000
Plan de préservation de la biodiversité - 10000
Plan de soutien et de relance de l'économie locale - 10000
Plan de développement des mobilités alternatives - 10000

Participer ou retrouver le programme complet des animations :
Réseaux sociaux : @ccmadetmoselle
Instagram : @ccmadetmoselle
Facebook : ccmadetmoselle
Site : www.ccmadetmoselle.fr
Email : cc@ccmadetmoselle.fr

de développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle ; plan de préservation de la biodiversité / plan paysage ; plan de soutien et de relance de l'économie locale ; plan de développement du numérique...).

Pour plus d'informations sur ce projet de territoire, téléchargez le document de synthèse et l'intégralité des plans sur :



www.cc-madetmoselle.fr/fr/projet-de-territoire.html

Retour sur la plan de préservation de la biodiversité/plan paysage

PLANTATION DE VERGERS COMMUNAUX ET TAILLE D'ARBRES

La Communauté de Communes Mad & Moselle est engagée dans la végétalisation de son territoire. Dans le cadre du Plan Paysage et Biodiversité, les communes ont pu bénéficier d'aides à la plantation de vergers ou de haies champêtres. Ce sont donc plus de 2,5 km de haies qui ont été plantées, en chantiers participatifs durant l'hiver, sur les communes de Jaulny, Mamey, Bernécourt, Pannes et chez un agriculteur de Lironville.

Les vergers quant à eux ont été choyés avec l'OPAV (Opération programmée d'Amélioration des Vergers) et de nombreuses communes se sont engagées dans cette opération pour créer de nouveaux vergers communaux à destination de leurs habitants. Pour les communes déjà dotées de vergers, cette année a été l'occasion de tailler les arbres pour valoriser les espaces communaux et favoriser la fructification.



Plantation d'une haie en chantier participatif au Chemin de Fey à Mamey

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

UN PLAN EN CONCERTATION AVEC LES AGENTS



La Communauté de Communes Mad & Moselle est engagée dans la transition énergétique et écologique depuis de nombreuses années. Face aux changements climatiques, pour pallier la hausse des coûts de l'énergie et réduire son impact environnemental, elle s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique et numérique élaboré en concertation avec ses agents. Celui-ci correspond à la mise en oeuvre de son plan Climat Air Energie Territorial.

Adopter une démarche

éco-exemplaire

- Un groupe de travail dédié composé d'agents de différents services.
- Tous nos locaux à 19°.
- Sensibilisation des agents grâce à une information mensuelle sur les écogestes et une politique d'achat responsable.
- Sensibilisation du grand public par l'intermédiaire d'ateliers et la diffusion d'écogestes via les réseaux sociaux.

Améliorer la performance

énergétique du patrimoine

Un schéma de gestion durable du patrimoine communautaire va être élaboré afin d'avoir une vision à long terme des besoins en matière de réhabilitation et d'entretien des bâtiments. Les objectifs des travaux à programmer seront :

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments,
- Amélioration de leur résilience aux épisodes caniculaires,
- Développement des énergies renouvelables,
- Optimisation des eaux pluviales,

Agir sur l'éclairage public

Plusieurs actions sont déjà mises en place telle que la réduction des consommations énergétiques de l'éclairage public des zones d'activités. L'éclairage public représente une part importante de l'énergie consommée par les collectivités territoriales. Il est également source de pollution lumineuse et perturbe le cycle des êtres vivants (habitants, animaux, insectes, végétaux...).

Plusieurs solutions peuvent être mises en oeuvre afin de réduire ces effets négatifs :

- Réduire l'amplitude horaire d'éclairage des voies à toutes les périodes de l'année,
- Engager un programme complet de rénovation de l'éclairage public.

Diviser la consommation par 12 sur Actisud

Sur le parc d'éclairage public de la zone d'activités "Actisud", sur 191 luminaires, 162 luminaires ne sont pas en LED et consomment beaucoup d'énergie (en moyenne 880 kWh par luminaire par an). Un programme complet de relampage va être effectué sur cette zone. L'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit ainsi que les travaux envisagés contribueront à diviser par douze les consommations énergétiques par rapport aux consommations actuelles soit environ 154 000 kWh économisés par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle moyenne d'électricité d'environ 70 personnes.

Intégration du plan de sobriété numérique

Le plan de sobriété énergétique intègre également la sobriété numérique. En plus d'avoir été une des thématiques du séminaire du personnel, de nombreuses actions ont été mises en place :

- modification des paramètres d'impression,
- achat de matériel reconditionné,
- réduction du nombre de mails au profit d'un logiciel de messagerie instantanée,
- déploiement d'un plan de formations internes : mieux gérer l'outil informatique pour en réduire sa consommation.

Des résultats concrets

Electricité

- Siège Thiaucourt : entre 2021 et 2022 : - 11%
- Antenne d'Ancy-Dornot (depuis les travaux) Entre les 6 derniers mois et les années précédentes : - 40% en moyenne
- Eclairage public actisud (pour évaluer l'impact des coupures) : entre les 6 derniers mois et l'année d'avant : - 40%
- Périscolaires et crèche : Entre 2021 et 2022 : - 20% en moyenne

Gaz

- Antenne d'Ancy (depuis les travaux) : entre les 6 derniers mois et les années précédentes (sur la même période) : - 64% en moyenne

Eau

- Crèche : entre 2021 et 2022 : - 8%

LES BIODÉCHETS

VERS UN TRI À LA SOURCE



La loi AGEC (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire) du 10 février 2020 prévoit dans son article 88 que toutes les collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers doivent proposer un système de tri à la source des biodéchets au plus tard le 1^{er} janvier 2024. La Communauté de Communes Mad & Moselle a tout mis en œuvre pour respecter cet engagement.

Tout ce qu'il faut savoir sur les changements à venir

Le tri à la source des biodéchets c'est quoi exactement ?

Le tri à la source des biodéchets signifie que les collectivités et les habitants doivent favoriser le retour à la terre des déchets générés au jardin ou lors de la préparation des repas. Plusieurs méthodes peuvent être déployées :

- Le compostage individuel ou collectif
- La collecte séparée des biodéchets (en point d'apport volontaire ou en porte-à-porte).

Qu'est ce qui a été prévu par Mad & Moselle ?

Afin de définir le système de tri à la source le plus adapté à son territoire, la Communauté de Communes Mad & Moselle a réalisé en 2021 une étude préalable. Celle-ci a

mis en avant la nécessité de mettre en place un système multiple :

- **La vente de composteurs individuels** pour ceux qui souhaitent fabriquer du compost à domicile pour une utilisation directement au jardin (prix des composteurs non connu à ce jour).
- **La mise en place de points d'apport volontaire** pour la collecte des biodéchets. Ces points d'apport volontaire seront libres d'accès et répartis dans toutes les communes du territoire pour permettre aux habitants ne disposant pas d'espace vert de trier leurs biodéchets et de les valoriser. Ces points d'apport volontaire seront collectés puis lavés toutes les semaines pour garantir leur propreté et attractivité.



Pour permettre de séparer facilement les biodéchets, la Communauté de Communes Mad & Moselle distribuera des bio-seaux et des sacs de collecte spécifiques. **Dans le même temps, la collecte des ordures ménagères (bacs verts) passera à une fois toutes les deux semaines.**

Quand cela va-t-il être déployé ?

Les composteurs individuels seront disponibles dès le second semestre 2023. Des formations sur le compostage seront réalisées pour aider ceux qui souhaitent se lancer dans cette belle aventure.

Pour les points d'apport volontaires et la distribution des bio-seaux, ils seront déployés dans les communes à partir du 4^e trimestre 2023 pour une mise en service effective au 1^{er} janvier 2024. Les marchés de collecte actuels ne permettent pas un démarrage anticipé de la collecte.

Les biodéchets, c'est quoi au juste ?

Les biodéchets regroupent l'ensemble des déchets de préparation des repas (épluchures) mais aussi les restes de repas cuisinés (petits os, aliments périmés...), les papiers absorbants (mouchoirs, essuie-tout) ainsi que les litières végétales.

En fonction du mode de tri choisi (compostage et/ou point d'apport volontaire), vous ne déposerez pas les mêmes déchets, nos équipes seront présentes pour répondre à l'ensemble de vos questions et vous accompagner pas-à-pas. Des réunions et des ateliers seront également réalisés sur l'ensemble du territoire au cours du 2^e semestre 2023.

Ces biodéchets, que vont-ils devenir ?

Les biodéchets collectés dans les points d'apport volontaire seront traités par une entreprise spécialisée dans le compostage. **De cette manière, ces déchets seront valorisés et non plus incinérés.**



Pont Canal d'Arnaville C'est ouvert

Après plusieurs décennies d'interdiction d'emprunter le Pont-canal d'Arnaville, et avec la coopération de la commune et de Voies Navigables de France, **les travaux d'aménagements permettant son franchissement en toute sécurité sont arrivés à leur terme.**

Les marcheurs peuvent donc utiliser la rive droite et rejoindre directement

l'Espace Naturel Sensible de la Confluence sans passer par la route très fréquentée de Pagny-sur-Moselle. Les vélos peuvent quant à eux rejoindre la véloroute par la rive gauche sans traverser le village d'Arnaville, itinéraire considéré trop dangereux.

Outre la sauvegarde d'un élément de notre patrimoine, **ces travaux vont considérablement désenclaver le secteur de la maison éclusière** et offrir de belles perspectives de promenades, à pied comme à vélo, sur cet ensemble naturel géré durablement par la Communauté de Communes.

Montant des travaux : **110 000 € HT**

Travaux réalisés avec le soutien financier de l'Etat et du Département de Meurthe-et-Moselle.

Produisez votre électricité grâce au cadastre solaire

Le PETR du Val de Lorraine et les communautés de communes des Bassins de Pompey et de Pont-à-Mousson, de Mad & Moselle et de Seille et Grand Couronné encouragent le développement des énergies renouvelables, et parmi elles le solaire photovoltaïque. L'objectif est de développer l'usage du photovoltaïque pour la production d'électricité par conversion de l'énergie solaire. Pour vous y aider, un cadastre solaire a été réalisé.



Qu'est qu'un cadastre solaire ?

C'est un outil cartographique permettant de visualiser le potentiel solaire des toitures. Le potentiel solaire est l'ensoleillement reçu par une toiture, en tenant compte du contexte météorologique local et des effets d'ombrage (arbres, bâtiments, etc).

Un cadastre pour quoi faire ?

Pour estimer le potentiel de production d'énergie photovoltaïque ou thermique de vos toitures et rendre votre habitation, votre local, votre bâtiment plus autonomes en énergie.

Testez le potentiel solaire de votre toiture :

<https://www.cc-madetmoselle.fr/fr/cadastre-solaire.html>

Une ligne de transport pour aller à la plage ?



Pour la 3^e année consécutive, les lignes estivales à destination de Madine ouvriront leur réservation à partir du 8 juillet 2023 et durant toutes les vacances estivales (jusqu'au 2 septembre inclus).

Selon votre lieu de domicile, profitez d'une demi-journée, (le jeudi, le vendredi ou le samedi) à la plage du site de Madine côté Nonsard.

Comment ça marche ?

Tout simplement, et c'est identique à la réservation classique du Tedi'bus !

- Appelez le standard de la CCMM au 03 83 81 91 69 jusqu'à la veille 15h.
- Le jour J, préparez votre plus beau sac de plage et attendez le Tedi'bus devant chez vous.
- A son arrivée, le chauffeur encaissera le tarif du voyage (2€ l'aller ou 3 € l'aller-retour) et vous conduira jusqu'à l'entrée Madine 1 (accès par Nonsard).

Alors n'hésitez plus, profitez d'une super base de loisirs, à deux pas de chez vous, pour le prix d'un café.

Fonctionne le jeudi, vendredi et samedi,

- Dépose des passagers à Madine à 11h
- Reprise des passagers à 17h30.

03 83 81 91 69

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX...



Exemple de ravalement de façade à Arnville



Depuis 2018, la Communauté de communes Mad et Moselle a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif permet aux propriétaires occupants et bailleurs de réhabiliter leur logement.

Pour quels travaux ?

Économie d'énergie

- Rénovation énergétique (isolation, menuiseries, ventilation),
- Changement de mode de chauffage,
- Production d'eau chaude sanitaire,
- Panneaux photovoltaïques.

Autoréhabilitation

Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (isolation des sols, des combles et des murs) et en ayant recours, ou non, à des matériaux biosourcés.

Adaptation du logement

Travaux de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Rénovation globale

Réhabilitation de logements dégradés.

Comment cela fonctionne ?

- 1 Premier contact avec le "guichet unique de l'habitat" au 03 83 49 81 19 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Une interlocutrice dédiée vous apportera de nombreuses réponses à vos questions et vous aiguillera vers le bon interlocuteur qui vous rappellera.

- 2 Vérification des conditions d'éligibilité et visite potentielle du logement par l'opérateur CAMEL.

- 3 Constitution du dossier avec l'accompagnement de l'opérateur CAMEL.

- 4 Réalisation des travaux.

Attention ! Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des financeurs et les devis ne doivent pas être signés.

- 5 Visite après travaux par l'opérateur CAMEL.

- 6 Versement de la ou des subventions après présentation des factures acquittées.

Vous souhaitez effectuer des travaux de ravalement de façade ?

La Communauté de communes Mad & Moselle peut vous aider financièrement : vous pouvez bénéficier jusqu'à 1 750 €. Tout au long de la démarche, vous disposez de l'accompagnement gratuit d'un architecte du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Les prérequis

- Le bâtiment doit avoir été construit avant 1965.
- Le bâtiment doit être visible du domaine public.

Attention : pour bénéficier de la subvention, aucun devis ne doit être signé avant la constitution du dossier.

Le versement de la subvention sera conditionné au respect des préconisations faites par l'architecte du CAUE.

FIN DU DISPOSITIF EN JUIN 2023 avant une nouvelle OPAH à partir de 2024

Règlement et permanences sur : <https://www.cc-madetmoselle.fr/fr/aides-a-l-habitat-opah-1.html>

LES ACCUEILS DE LOISIRS

DES ACTIVITÉS VARIÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE



Carnaval dans les rues de Thiaucourt-Regniéville

A chaque période de vacances, Mad & Moselle propose des accueils de loisirs à plusieurs endroits du territoire. Par convention, elle soutient également les accueils de loisirs à Jouy-aux-Arches mis en place par Loisirs et Culture et à Beaumont organisés par le Carrefour des jeunes.

Inscriptions sur l'espace

famille

Pour que l'accueil puisse fonctionner comme prévu, il est nécessaire qu'à minima 10 enfants soient inscrits.

Les inscriptions se font sur l'espace famille via le site de la communauté de communes Mad & Moselle.

www.cc-madetmoselle.fr - Page d'accueil

Un thème par période

À chaque période, les équipes travaillent sur un thème qui leur permettra de proposer diverses activités aux enfants présents. Les équipes sont constituées de professionnels de l'animation, qui mettent tout en œuvre pour satisfaire les besoins et la curiosité des enfants.

Accueils de loisirs de cet été

10 au 28 juillet 2023

- Corny-sur-Moselle
- Chambley-Bussières
- Onville
- Vandelainville
- Thiaucourt Régniéville

28 août au 1^{er} septembre 2023

- Ancy-Dornot
- Jouy aux Arches - Organisé par Loisirs et Culture - www.lc-jouy.com
03 87 60 62 24
- Beaumont - Organisé par le Carrefour des jeunes
03 83 23 15 46
Carrefour-des-jeunes@orange.fr

Chantier jeunes USA

Tourisme de mémoire

En 2019, de jeunes américains étaient venus à Seicheprey pour se souvenir d'une partie de l'histoire de leurs aînés durant la Première Guerre mondiale. Cet échange avait permis à de jeunes français et américains de commémorer et restaurer des tranchées de la grande guerre. Après une pause forcée (Covid), nous pouvons enfin organiser le voyage retour des jeunes français dans le Connecticut. A leur tour, ils travailleront sur des fouilles archéologiques en lien avec la guerre d'indépendance et le soutien de l'armée française à cette époque. **Pendant plus de 15 jours en juillet, une quinzaine de jeunes vont traverser l'océan pour partir à la découverte de la ville de Bolton.**

Conseil communautaire des jeunes

Dans le cadre du développement d'un plan jeunesse, Mad & Moselle a l'ambition de permettre à des jeunes du territoire de s'investir dans la vie locale avec la mise en place d'un conseil communautaire des jeunes. **Un petit groupe de jeunes de différentes communes s'est déjà réuni, mais il reste de la place.** Le transport sera pris en charge par Mad & Moselle (transport en commun ou covoiturage) pour faciliter l'implication de tous. **Alors si tu es collégien ou lycéen et que tu as des idées pour ton territoire, que tu as envie de participer à la vie locale, que tu es curieux de rencontrer d'autres jeunes, rejoins le groupe !**

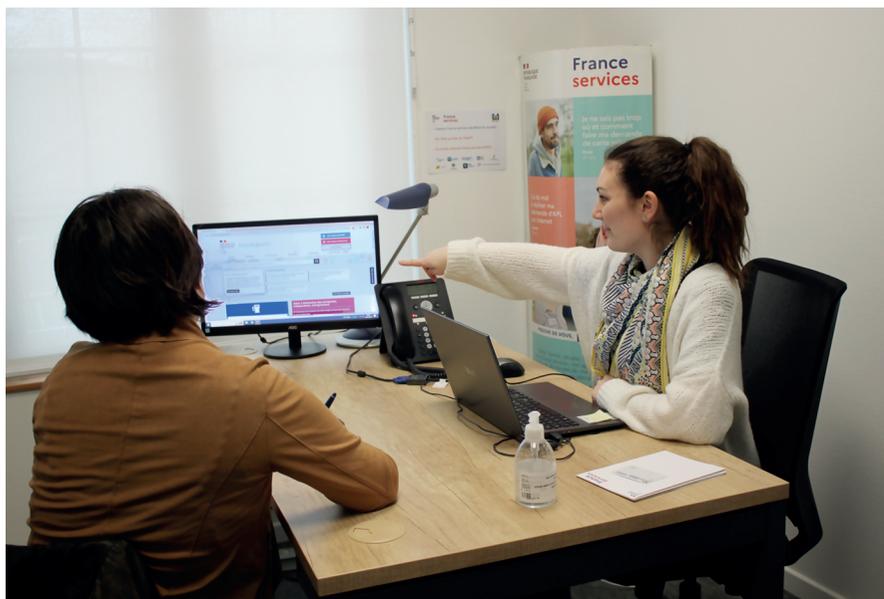
Info et renseignement

jeunesse@cc-madetmoselle.fr



FRANCE SERVICES

DES ANIMATEURS ET UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



Vous rencontrez une difficulté avec une démarche administrative ? Retrouvez de la sérénité, nous vous accompagnons !

Un dispositif pour faciliter vos démarches

France services est un dispositif piloté par l'État. Son objectif est de permettre à tout citoyen de faciliter ses démarches, grâce à un accueil personnalisé.

Emploi, santé, retraite, impôt, justice, famille, titres sécurisés... Les animateurs France services de la Communauté de Communes sont à votre disposition, pour vous accompagner, à Ancy-Dornot (ancienne gare) et à Thiaucourt-Regniéville (dans les locaux de la communauté de communes).

Pour répondre à vos questions, France services s'appuie sur un réseau de partenaires, qui, pour certains, proposent des permanences dans nos locaux.

Retrouvez Alexie et Jade sur le site de la Communauté de communes, 2bis rue Henri

Poulet, à Thiaucourt-Regniéville ou par mail à franceservices@cc-madetmoselle.fr

Retrouvez Aurélie et Gautier sur le site de l'ancienne gare, place de la gloriette, à Ancy-Dornot ou par mail à franceservices57@cc-madetmoselle.fr

Des permanences délocalisées

Pour être plus proches de vous, les animateurs viennent à votre rencontre lors de permanences sur RDV à :

- Gorze - Mairie - Jeudi - 10h/12h
- Beaumont - Carrefour des Jeunes - 2^e et 4^e jeudi de chaque mois - 14h/17h
- Onville - Mairie - 2^e et 4^e mercredi de chaque mois - 9h/12h
- Mars la Tour - Pôle multiservices - À la demande.

N'attendez plus, prenez rendez vous !
Un numéro unique 03 83 81 91 69



Des usagers témoignent !



Anne - Usagère depuis 1 an
On m'aide pratiquement dans toutes mes démarches administratives, Ameli, impôts, immatriculation...



Joëlle - Usagère depuis 2 ans
J'ai suivi une formation pour une meilleure approche du téléphone et de l'ordinateur, pour obtenir plus de compétences sur les démarches administratives et la sécurité en ligne.



Nacer, ex-usager
Je suis venu au départ pour juste deux ou trois questions. Finalement j'ai bien fait d'y aller car cela m'a permis de réaliser un travail très long au niveau de documents d'identité. j'ai remarqué qu'ils pouvaient aussi s'occuper de la retraite, quelque chose de prioritaire chez moi. J'ai demandé quelques renseignements et on m'a préparé ma retraite. J'ai pris ma retraite à soixante ans.

Des problèmes avec le numérique ? pas de panique !

Vous rencontrez des difficultés ou avez des questions pour utiliser votre matériel (poste informatique, téléphone portable, tablette...) ? Pour utiliser certaines fonctionnalités (envoyer un mail, prendre une photo, gérer le répertoire de contacts, comprendre les cookies...) ? Ou pour faire des démarches de la vie quotidienne en ligne (payer une facture ou faire un achat en toute sécurité, suivre ses consommations électriques...) ? Ou simplement maîtriser les bases d'une navigation sécurisée ?

La Conseillère Numérique France services de la Communauté de Communes Mad & Moselle **vous accompagne, lors d'ateliers individuels ou collectifs.**

Débutant(e) ou non, Claire Dumont s'adapte à vos attentes.

Le conseiller numérique bénéficie d'un financement de l'Etat.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

dumont@cc-madetmoselle.fr
03 83 81 91 69

Nos permanences sur site pour répondre à vos questions



Avocat et conciliateurs de justice pour répondre à vos questionnements juridiques



L'UDAF pour maîtriser votre budget



L'association CAMEL pour votre habitat



La mission locale et un coach emploi vous accompagnent dans votre parcours professionnel



Une assistante sociale pour toutes vos problématiques sociales

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour
vos démarches administratives ?
Venez ! Nous allons vous accompagner.
www.cc-madetmoselle.fr/fr/nos-espaces-france-services.html



Réalisation de cartes d'identité et de passeports

BIENTÔT UN DISPOSITIF MOBILE !

La communauté de communes dispose, sur son site de Thiaucourt-Regniéville, d'un dispositif de recueil d'empreintes, permettant de réaliser des titres d'identité. Pour connaître les créneaux disponibles : rendez vous sur notre site internet : www.cc-madetmoselle.fr ; #réaliser un titre d'identité ; vous pourrez choisir un créneau selon vos disponibilités et trouver toutes les informations pour réaliser votre pré-demande en ligne.

Vous avez une question sur la procédure ? Les agents de la communauté de communes Mad & Moselle restent à votre disposition du lundi au vendredi (9h-12h30 ; 13h30-17h) au 03 83 81 91 69.

Anticipez vos demandes ! Vous serez confrontés à des délais incompressibles liés à la fois aux créneaux disponibles et à la réalisation de votre titre une fois la demande déposée et complète. Nous vous conseillons de prendre rendez vous en amont pour éviter tout problème. Si nous ne pouvons pas vous proposer un rendez vous qui corresponde à vos disponibilités, nous vous orienterons vers d'autres sites d'accueil.

En partenariat avec la sous-préfecture de Toul, la communauté de communes s'organise pour proposer des permanences délocalisées de ce service sur le territoire Mad & Moselle, grâce à un dispositif de recueil mobile mis à disposition par l'Etat. Nous vous tiendrons informé(e)s de sa mise en place effective.

ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

ET SI VOUS INTÉGRIEZ NOTRE COMMUNAUTÉ DE COWORKEURS



Venez rejoindre un espace de travail partagé dans une ambiance studieuse et conviviale avec une équipe pour vous accueillir et vous accompagner !

A votre disposition

- Deux espaces en plateaux ouverts favorisant le travail collaboratif et la mise en réseau,
- Deux bureaux "privatifs",
- Une salle de réunion indépendante et équipée peut être réservée afin d'accueillir vos événements (séminaires, réunions...),
- Un espace de convivialité.

Au-delà de la nécessaire connexion Wifi et de l'accès à une imprimante/scanner, de nombreux services annexes ont été réfléchis pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles (abri vélo sécurisé, borne de recharge électrique, douche, casiers privatifs...).

Dans ce même esprit, Mad & Moselle souhaite animer l'espace en vous proposant des événements tels que des afterwork, des petits-déjeuners ou encore des expositions d'artistes et artisans locaux.

Alors n'hésitez plus et venez rejoindre l'aventure !

Pour toute demande de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes Mad & Moselle : <https://www.cc-madetmoselle.fr/fr/espace-de-coworking.html> ou par mail : leslocaux.coworking@cc-madetmoselle.fr



Salle de réunion avec écran connecté

Nos tarifs

"Voyageur express"
FORFAIT JOURNÉE
Tarif classique : 5 €
Tarif tremplin : 4 €

"Voyageur hebdo"
FORFAIT SEMAINE
Tarif classique : 20 €
Tarif tremplin* : 16 €

"Voyageur régulier"
FORFAIT DE 10 JOURS
VALABLE SUR 3 MOIS
Tarif classique : 5 €
Tarif tremplin* : 4 €

"Grand voyageur"
FORFAIT MENSUEL
TEMPS PLEIN
Tarif classique : 50 €
Tarif tremplin* : 40 €

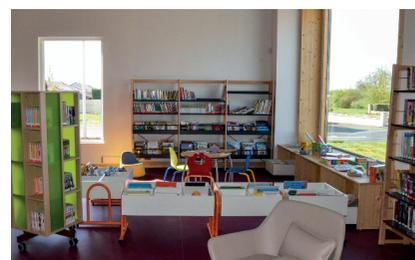
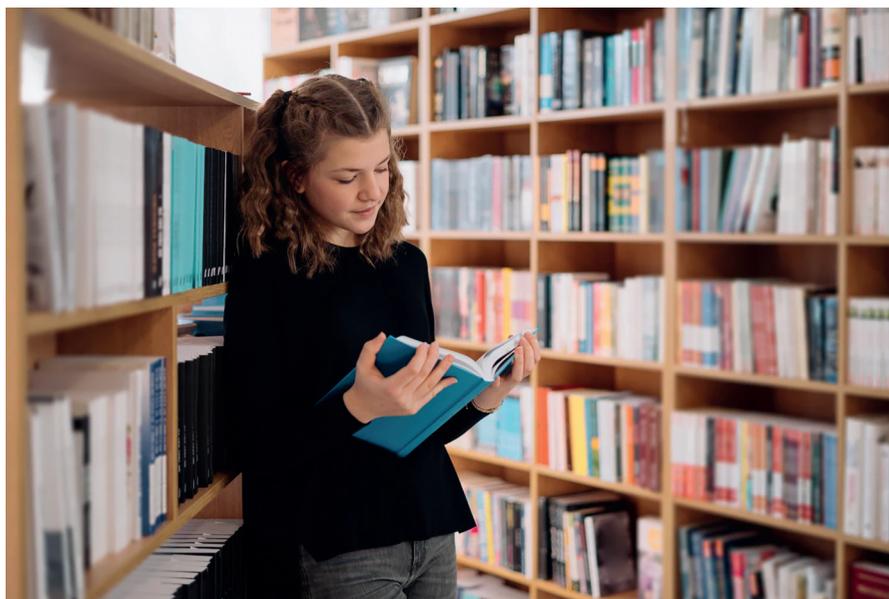
"Première classe"
Place fixe dans un bureau
FORFAIT MENSUEL
TEMPS PLEIN
Tarif classique : 90 €

Location salle de réunion
TARIF EXTERIEUR
1/2 journée : 50 €
Journée : 60 €

* Le forfait tremplin est destiné aux personnes porteuses d'un projet de création d'entreprise

LECTURE PUBLIQUE

UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS ET PARTOUT



La Communauté de Communes mène depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de développement de la lecture publique sur Mad & Moselle (maillage territorial, animations, appui aux bénévoles, diversification de l'offre). Cette ambition se décline sur le territoire en étroite collaboration avec les bénévoles, qui poursuivent leur accueil de proximité, en mettant tout en œuvre pour répondre à vos besoins.

De nouveaux partenaires

Corny-sur-Moselle et Novéant sur Moselle rejoignent le réseau !

L'association Cornythèque souhaite faire bénéficier ses lecteurs de l'offre numérique proposée via Limédia. Les bénévoles, l'équipe de Limédia et la Communauté de Communes travaillent de concert pour que l'accès à la bibliothèque virtuelle soit possible dès fin avril ; pour tout renseignement : rapprochez vous de la bibliothèque Cornythèque.

Quant à la bibliothèque de Novéant-sur-Moselle, les bénévoles, au-delà de proposer

à leurs adhérents une connexion à Limédia, se mobilisent autour d'un programme d'animations complémentaires aux projets existants. Suivez l'actualité de la bibliothèque !

4 bibliothèques s'associent

4 bibliothèques s'associent pour vous proposer un choix d'ouvrages plus important. Les bibliothèques d'Arnville, Bayonville sur Mad, Mars la Tour et Thiaucourt-Regniéville vous proposent un service de prêt commun.

Concrètement, tout adhérent à l'une de ces bibliothèques a accès à l'ensemble des ou-

vrages disponibles dans l'un de ces équipements.

Vous réservez en ligne, nous le déposons dans la bibliothèque de votre choix, grâce à l'organisation d'une navette. Pour le restituer, même principe.

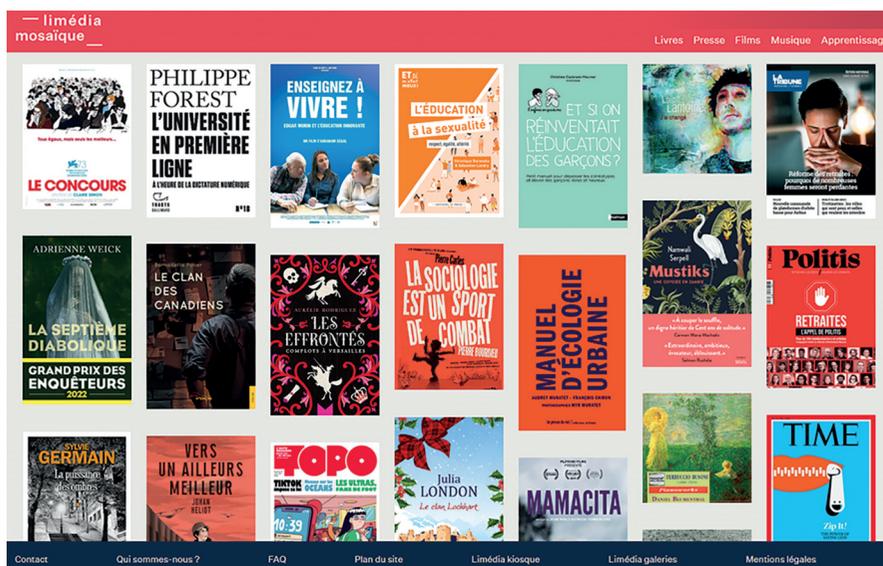
Rendez vous en ligne :
<https://thiaucourt-pom.c3rb.org/>

Pour tout renseignement : les bénévoles des différents sites répondront à vos questions et vous accompagneront dans vos démarches.

Fanny Huot, coordinatrice lecture publique
06 44 39 34 44
mediathiaucourt@cc-madetmoselle.fr

LECTURE PUBLIQUE LIMÉDIA

sillon
lorrain
pôle métropolitain
européen



En cours de déploiement sur le 57

Le service est en cours de déploiement sur le côté mosellan. Il sera disponible avant l'été à Novéant-sur-Moselle et Corny-sur-Moselle.

Sabine, usagère

Limédia : un pur bonheur ! Avec ma liseuse, je peux accéder à une offre de qualité, diversifiée et récente. Ça ne m'empêche pas de continuer à emprunter des livres "papier" à la médiathèque. J'utilise aussi avec plaisir, les cours en ligne (autoformation).

A l'ère du numérique, toutes les habitudes de consommation sont modifiées. La culture n'échappe pas à cette évolution (plateforme d'écoute en ligne, plateforme vidéo, journaux en ligne...).

Limédia, une autre façon

d'accéder à la culture

Afin de répondre à ces nouvelles attentes, et en complément de l'offre de services disponible au sein des différentes bibliothèques de proximité, la Communauté de Communes a adhéré à une médiathèque numérique Limédia. Un large choix d'ouvrages (livres, magazines, journaux), de vidéos à la demande, de musique, et même de cours en ligne est disponible. Le contenu est alimenté régulièrement, et vous y trouverez des nouveautés et un contenu renouvelé en permanence.

Afin d'avoir accès à ces services, il vous suffit d'être adhérent à l'une des bibliothèques partenaires. Aujourd'hui, c'est le cas des bibliothèques de : Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Mars la Tour, Thiaucourt-Regniéville.

Ils nous en parlent

Chantal, bénévole



Limédia, c'est une ouverture sur la littérature mais aussi sur la presse, les magazines (par exemple, la dernière fois, j'ai feuilleté le dernier "Rustica"). J'utilise aussi le service VOD : il y a une grande diversité de films récents (moins de 6 mois). Sinon, j'aime beaucoup Limédia Kiosque qui regroupe toute la presse lorraine depuis le 18^e siècle jusqu'à 1950, cela permet de découvrir la petite histoire locale et de remonter le temps.

Fanny Huot, coordinatrice lecture publique - 06 44 39 34 44 - huot@cc-madetmoselle.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

LA CULTURE SOUS TOUTES SES FORMES



Concert de Santiago Moreno à Thiaucourt

La médiathèque de Thiaucourt-Régniéville, c'est la culture sous toutes ses formes pour faire vivre le lieu.

Diversité de l'offre et convivialité

L'année culturelle a débuté par la semaine du court métrage, en mars. Elle se poursuivra, grâce à ses partenaires, par plusieurs temps forts qui rythmeront l'année 2023. Toute l'équipe s'affère pour finaliser un programme avec pour mots d'ordre, diversité de l'offre et convivialité, afin que chacun s'approprie cet espace :

- **En juin : la musique** s'invitera à la médiathèque,
- **En juillet : "Partir en Livre"**, c'est une médiathèque "hors les murs" qui s'installera dans les communes environnantes, pour aller à la rencontre de tous, dans un cadre différent (lecture, jeux, nature et bonne humeur),
- **En octobre : Fêtons la science !** Différentes animations seront proposées, alliant notamment science et numérique.

Suivez nous sur les réseaux sociaux ou renseignez vous à la médiathèque pour connaître le programme détaillé

Un point lecture à Beaumont

Pour que la culture soit accessible à tous.

Habiter autour de Beaumont et bénéficier d'un service de prêt de livres, c'est désormais possible !

Grâce à l'initiative d'une habitante de ce secteur, bénévole à la médiathèque intercommunale, Geneviève Fourrière, un nouveau service est proposé au sein du Carrefour des Jeunes, partenaire de l'opération.

Ainsi, deux mercredis par mois, depuis mars, et sous seule condition d'adhérer à la médiathèque intercommunale de Thiaucourt-Régniéville, vous pourrez retirer ou déposer des ouvrages réservés en ligne à Beaumont.

Fanny Huot, coordinatrice lecture publique - 06 44 39 34 44 - huot@cc-madetmoselle.fr

Vous ne savez pas réserver en ligne ? Vous voulez découvrir les ouvrages disponibles ? Ou simplement vous renseigner ? Venez rencontrer l'équipe sur place ou contactez Fanny Huot : 06 44 39 34 44
mediathiaucourt@cc-madetmoselle.fr

Les permanences à Beaumont :

Semaines paires : mercredi de 16h à 18h - Geneviève Fourrière

Boukinou : donnez vie aux histoires en prêtant votre voix

Boukinou, bien plus qu'une liseuse, c'est un projet participatif et itinérant. Bénévoles, parents, enfants, grands-parents, vous êtes invité(e)s à devenir conteur(se)s le temps d'une histoire en enregistrant l'histoire que vous souhaitez partager.

C'est dans la boîte !

Une fois enregistrée, l'histoire audio est disponible sur la liseuse, accompagnée du livre correspondant. Elle circulera ensuite de bibliothèques en bibliothèques, et d'oreilles en oreilles, pour le plaisir de tous.

Rejoignez le projet !





Village séniors à Mars la Tour

Ventes et locations

Tel. fixe : 03 82 33 95 39 - Port. 06 07 54 29 60

villagesenior@orange.fr www.villageseniorenlorraine.fr

 Rejoignez-nous sur notre page Facebook : "Village séniors à Mars la Tour"

Vous souhaitez un encart publicitaire, n'hésitez pas à nous contacter !



Communauté de Communes Mad & Moselle - 2bis rue Henri Poulet - 54470 THIAUCOURT
Tél. 03 83 81 91 69 - accueil@cc-madetmoselle.fr - www.cc-madetmoselle.fr

